



78e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE

Une nouvelle impulsion au rayonnement de l'Organisation

14/10/2010 Comme tous les ans, au mois de mai, les Délégués nationaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) se sont réunis en Assemblée mondiale au siège de notre organisation, à Paris. En septembre 2010 le nombre de Membres s'élevait à 177, plusieurs autres pays ayant entamé des procédures d'adhésion à l'OIE.

Cette année, les Membres m'ont honoré de leur confiance en m'élisant à la direction de l'OIE pour un troisième mandat. J'ai accepté avec enthousiasme ce nouveau défi que je relèverai au cours des années à venir avec tous les collaborateurs du siège à Paris, mes collègues des Représentations régionales et sous-régionales ainsi qu'avec tous les Membres et partenaires de l'OIE.

Environ 600 participants représentant les Membres de l'OIE et des organisations intergouvernementales, régionales et nationales ont participé aux travaux de la 78e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués. Des personnalités de haut niveau dont Son Altesse Royale la Princesse Haya Bint Al Hussein de Jordanie et de nombreux ministres des Pays Membres de l'OIE ont également honoré l'Assemblée de leur présence.

Le public concerné par les activités de l'OIE, constitué en majorité depuis sa création par les vétérinaires officiels, les éleveurs d'animaux destinés à la consommation, les vétérinaires ruraux et les exportateurs, s'étend maintenant à tous les propriétaires d'animaux, les consommateurs, l'ensemble de la profession vétérinaire (y compris les responsables de l'enseignement), les responsables de la santé publique et de l'environnement, et bien d'autres acteurs publics et privés.

Les travaux menés tout au long de la Session ont à nouveau prouvé que l'amélioration de la santé animale a des conséquences positives nettes sur la santé humaine (y compris par le biais du contrôle des maladies zoonotiques, de la sécurité alimentaire et de la sécurité sanitaire des aliments) et qu'elle joue un rôle positif en matière de développement économique, de lutte contre la pauvreté et de production alimentaire.

L'Assemblée annuelle des Délégués est un événement unique destiné à analyser les politiques mondiales de la santé animale, ce qui en fait non seulement un moment fort pour la mise à jour des normes internationales pertinentes mais aussi un forum d'échange et de réflexion sans équivalent entre les Membres et avec tous les acteurs publics et privés s'intéressant au monde animal.

Ainsi, l'Assemblée a permis cette année aux représentants du secteur privé de l'industrie agroalimentaire de communiquer sur la question des normes publiques et des normes privées utilisées dans le cadre du commerce international des animaux et des produits d'origine animale. Depuis une vingtaine d'années, l'intérêt croissant pour les systèmes de production

animale, la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être animal de la part des consommateurs du monde entier, a conduit les opérateurs du secteur agroalimentaire à développer des normes privées pour tenter de répondre à certaines exigences des consommateurs. L'un des problèmes concernant les normes privées est leur profusion et le nombre de demandes de certification privée qui en découlent, conduisant à une duplication d'efforts et à une prolifération coûteuse des programmes d'audit parfois préjudiciables à la mise en œuvre de la certification publique.

L'Assemblée a estimé que l'OIE et ses partenaires devront poursuivre le dialogue avec l'industrie agroalimentaire et les organisations mondiales privées de normalisation afin notamment de mettre au point des mécanismes destinés à éviter les contradictions éventuelles entre normes publiques et normes privées.

Dans le cadre des travaux normatifs de l'Assemblée, de nombreuses normes ont par ailleurs été adoptées ou mises à jour, portant par exemple sur les conditions d'utilisation d'animaux pour la recherche et l'enseignement, sur les mesures visant à contrôler l'antibiorésistance chez les animaux aquatiques, et bien d'autres.

L'adoption du 5e Plan stratégique de l'OIE pour la période 2011-2015 par l'Assemblée des Délégués a conforté, pour sa part, les choix stratégiques précédents de l'Organisation (portant sur l'information sanitaire, l'excellence scientifique, la sécurité du commerce mondial et le bien-être des animaux) tout en prévoyant de renforcer ses travaux dans certains domaines clés tels que les programmes de base indispensables de l'enseignement vétérinaire initial et continu, la sécurité alimentaire, l'impact des changements climatiques et environnementaux sur l'émergence et l'apparition des maladies animales, le lien entre les systèmes de production animale et le changement climatique et la réduction des risques de maladies infectieuses à l'interface entre les écosystèmes animaux-et les écosystèmes humains. Le Plan prévoit également un élargissement de la liste des maladies faisant l'objet d'une reconnaissance officielle par l'OIE ainsi qu'un renforcement global des travaux de l'Organisation sur la santé des animaux aquatiques, du fait de son importance dans les scénarios envisagés pour la sécurité alimentaire mondiale.

L'ambitieux objectif de renforcement des Services vétérinaires et des capacités des acteurs clés nationaux dans le domaine de la santé et du bien-être animal inclus également dans le 5e Plan stratégique sera atteint principalement grâce aux ressources du Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux, avec des contributions provenant de donations multilatérales, bilatérales et autres. Sa réalisation mobilisera tous les Membres de l'OIE et ses partenaires techniques et financiers par le biais de programmes menés notamment par le réseau des représentations régionales et sous régionales de l'OIE dans le monde.

L'OIE entend multiplier ses actions face à des enjeux nouveaux et complexes afin d'apporter les réponses que la communauté internationale attend d'elle. L'OIE doit renforcer encore sa contribution à la prospérité et à la sécurité de notre monde.

Bernard Vallat